



CHIFFRES CLEFS 2023

Budget primitif - principal et annexes



www.agglo-royan.fr



Édito

Les élus communautaires de Royan Atlantique ont voté un budget 2023 dicté par deux objectifs, faire face à la crise énergétique que nous traversons et dont l'issue est encore incertaine et le besoin d'investir pour mener à bien les projets que nous nous sommes fixés.

Nous sommes parvenus cette année à mi-mandat. Malgré un début marqué par la crise

du COVID dès 2020, plusieurs réalisations d'ampleur ont vu le jour, comme la gare intermodale de Saujon, l'atelier de transformation des produits locaux, l'ouverture de la pépinière d'entreprise et l'espace de coworking « *UP ! Le Carré des Entrepreneurs* » ou encore la nouvelle déchèterie d'Arvert.

Ce mandat de projet poursuit sa dynamique. La CARA met en place plusieurs démarches structurantes, avec la révision du schéma de cohérence territoriale, l'élaboration d'un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés et d'un programme local de l'habitat. Autant d'outils pour poser les bases qui nous engageront à l'avenir.

Les investissements réalisés permettront de renforcer l'attractivité du territoire, le cadre de vie ainsi que la qualité de service rendu aux usagers. La réutilisation des eaux traitées usées servira pour l'irrigation agricole. Avec le plan piscines, le territoire va se doter de nouveaux équipements attendus par les familles comme par les touristes. Les premières actions du contrat local de santé ou du plan climat énergie territorial seront également menées dès cette année pour renforcer l'accès aux soins ainsi que la lutte contre le réchauffement climatique. Dans le cadre du schéma cyclable, l'aménagement de nouveaux tronçons contribue à faire du vélo une alternative pertinente pour les déplacements du quotidien.

Ce document détaille les orientations budgétaires que nous avons retenues pour mettre en œuvre cette feuille de route ambitieuse pour notre territoire et ses habitants.

Vincent BARRAUD

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Présentation du territoire	4-5
Les recettes	6
Les taux de la fiscalité	7
Les effectifs de la CARA	8
Les budgets	9
Le tableau de bord de la dette	9
L'effort d'investissement	9
Budget principal et budgets annexes	9
Les dépenses	10-15

Les données budgétaires présentées dans ce document ne concernent que les opérations réelles.

Conception : Laurent Pinaud. Photos : Pierre Delaunay. Graphisme : Doscoco / Audrey Penaud.

CARA 2023.



La CARA en chiffres

33

communes

603 km²

superficie

84 382

habitants

140 hab / km²

densité

Nombre d'habitants en période estivale : environ **430 000**
 soit une densité de **713 habitants / km²**.

Communes	Habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab. / km ²)
Arces-sur-Gironde	745	22	34
Arvert	3 672	26	141
Barzan	459	8	57
Boutenac-Touvent	229	3	76
Breuillet	3 031	20	152
Brie-sous-Mortagne	246	7	35
Chaillevette	1 628	10	163
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	592	20	30
Corme-Écluse	1 177	17	69
Cozes	2 144	17	126
Épargnes	880	23	38
Étaules	2 667	12	222
Floirac*	433	16	27
Grézac	943	20	47
L'Éguille-sur-Seudre	887	5	177
La Tremblade - Ronce-les-Bains	4 326	69	63
Le Chay	798	12	67
Les Mathes - La Palmyre	2 178	34	64
Médis	3 011	23	131
Meschers-sur-Gironde	3 131	16	196
Mornac-sur-Seudre	859	10	86
Mortagne-sur-Gironde	922	19	49
Royan	18 638	19	981
Sablonceaux	1 396	22	63
Saint-Augustin	1 421	19	75
Saint-Georges-de-Didonne	5 246	11	477
Saint-Palais-sur-Mer	3 920	16	245
Saint-Romain-de-Benet	1 760	33	53
Saint-Sulpice-de-Royan	3 328	21	158
Saujon	7 200	18	400
Semussac	2 429	25	97
Talmont-sur-Gironde	96	4	24
Vaux-sur-Mer	3 990	6	665
Total	Habitants	Superficie	Densité
Agglomération	84 382	603	140

Recettes d'investissement :	51 026 346 €	36,25%
Recettes de fonctionnement :	89 749 298 €	63,75%
Total des recettes :	140 775 644 €	

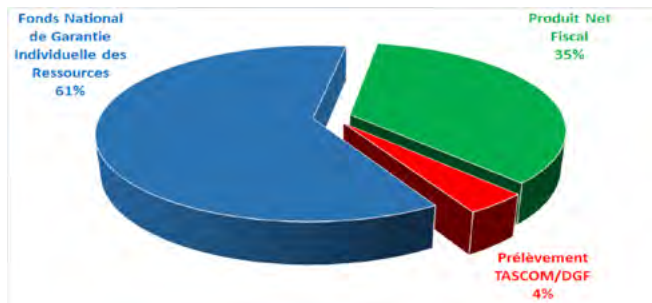
Fiscalité	59 695 597 €
Produits taxe d'habitation, taxes foncières, cotisation foncière des entreprises	15 975 525 €
Fraction compensatoire de la taxe d'habitation	12 976 000 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	3 528 000 €
Taxe sur les surfaces commerciales	1 500 000 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	402 000 €
Allocations compensatrices	544 898 €
Attributions de compensation perçues	2 180 714 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	16 937 000 €
Versement mobilité	2 205 000 €
Taxe de séjour	3 050 000 €
Prélèvement sur le produit des jeux de paris hippiques	9 500 €
Taxe GEMAPI	386 960 €
Dotation globale de fonctionnement	8 589 809 €
Produits, redevances	8 336 861 €
Redevances assainissement collectif	4 020 000 €
Service public d'assainissement non collectif	31 750 €
Raccordement réseau assainissement collectif	600 000 €
Déchets - Redevances professionnelles	2 450 000 €
Cessions lots zones d'activités économiques	633 711 €
Recettes jeudis musicaux (droits d'entrée, vente)	66 000 €
Recettes maison des douanes (droits d'entrée, vente)	44 000 €
Redevances aires gens du voyage	11 000 €
Inscriptions animations CARA (remontée de la Seudre, Fête du vélo, équiodée)	20 700 €
Panneaux photovoltaïques : vente électricité	49 700 €
Redevance délégataire service transport	410 000 €
Subventions et participations	6 255 179 €
Participation au réseau secondaire (transport scolaire)	2 120 000 €
Soutien à la collecte sélective	1 800 000 €
Reprise matériaux collecte sélective / apport volontaire	974 000 €
Aires gens du voyage	50 000 €
Espaces naturels sensibles	62 800 €
Participation des agents aux titres restaurant	147 960 €
Relais d'accueil petite enfance	192 355 €
Animation LEADER	33 000 €
Zone Natura 2000	43 980 €
Subventions d'équipement	534 435 €
Croissance bleue	20 000 €
Cyber sécurité	151 299 €
Autres participations	125 350 €
Récupération TVA	2 823 650 €
Écritures de transferts entre budgets	7 556 989 €
Remboursement sur rémunération du personnel	173 270 €
Loyers, redevances ODP	736 429 €
Emprunts d'équilibre	44 004 717 €
Remboursement avances sur travaux	160 732 €
Cessions d'actifs	2 400 000 €
Autres recettes	42 410 €
Total général	140 775 644 €

Zoom sur la fiscalité 2021 des communautés d'agglomérations*	Taux CARA (inchangés depuis 2017)	Taux moyens nationaux
Taxe d'habitation	8,12%	8,75 %
Taxe sur le foncier bâti	0,90%	2,90 %
Taxe sur le foncier non bâti	2,44%	10,28 %
Cotisation foncière des entreprises	23,85%	26,16 %

* À fiscalité professionnelle unique de même strate de population.

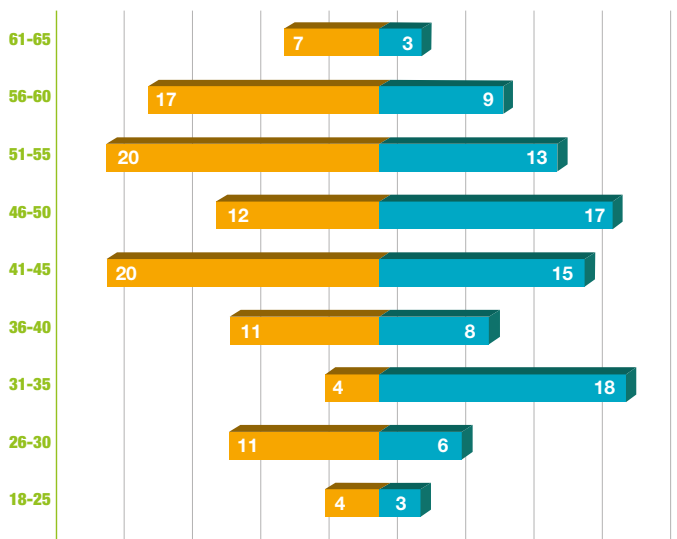
Les taux pratiqués par la CARA restent modérés à l'aune des taux pratiqués par les communautés d'agglomérations de l'ensemble du territoire national.

Répartition du produit fiscal perçu sur le territoire de la CARA - budget principal 2022



Fonds national de garantie individuelle des ressources : il s'agit d'un mécanisme de redistribution des ressources entièrement alimenté par les collectivités locales et les groupements « gagnants » à la suite de la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Depuis 2011, suite à la réforme de la fiscalité locale au transfert du produit de la Taxe Additionnelle sur les Surfaces Commerciales aux EPCI, cette dotation est minorée du montant de la TASCOM perçu sur le territoire de la CARA en 2010.



Budget principal	68 997 427 €
Budgets annexes	71 778 216 €
Assainissement	33 494 228 €
Gestion des déchets	23 902 560 €
Transport	9 174 084 €
Hippodrome Royan Atlantique	352 234 €
Panneaux photovoltaïques sur patrimoine bâti	49 700 €
GEMAPI	495 825 €
Pôle de transformation	60 000 €
Bâtiments économiques	5 000 €
GEPU	3 124 374 €
ZAC d'Arvert	364 711 €
ZAE Gate Bien (Sablonceaux)	269 000 €
ZAE La Bastille (Epargnes)	1 500 €
ZAE De Villeneuve (Saint Romain de Benet)	410 000 €
ZAE Aéronautique (Médès)	75 000 €

Le tableau de bord de la dette

Capital restant dû au 31/12/2021 :

18 054 730 €

Taux moyen :

1,21%

Structure :

94 % Taux fixe / 6 % Taux variable

Capacité de désendettement :

1,28 année

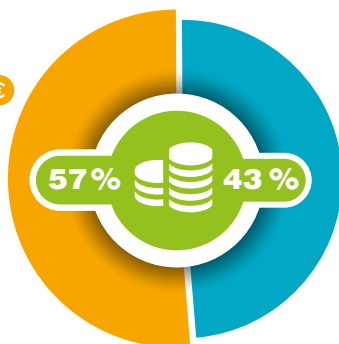
(au 31/12/2021 derniers comptes arrêtés)

La dette de la CARA est sécurisée à 100 %

L'effort d'investissement

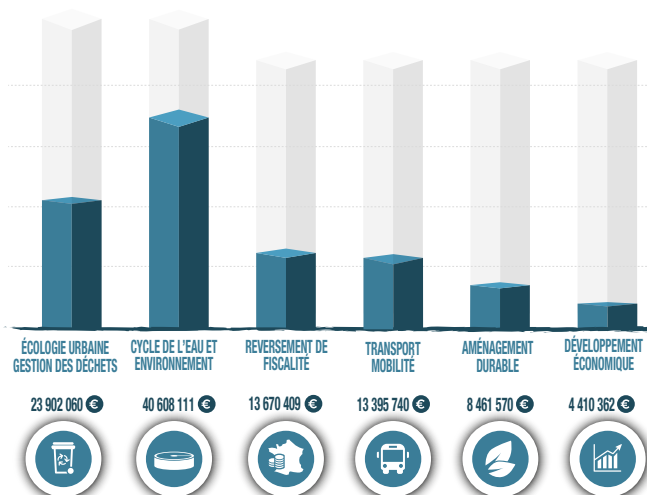
Travaux en maîtrise d'ouvrage directe	52 071 313 €
Subventions d'équipement versées	5 306 700 €
Avance de trésorerie	520 500 €
Remboursement capital dette	1 487 825 €
Autres	1 846 493 €
Total	61 232 831 €

DÉPENSES
de fonctionnement
79 542 812 €

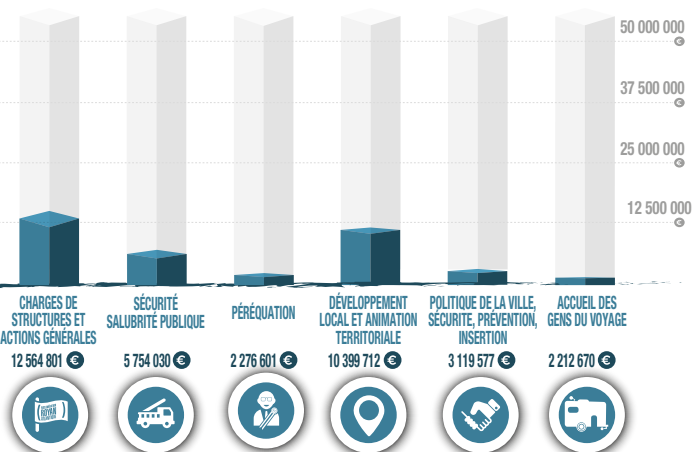


DÉPENSES
d'investissement
61 232 831 €

DÉPENSES
total général
140 775 644 €



Écologie urbaine gestion des déchets	23 902 060 €
Cycle de l'eau et environnement	40 608 111 €
Reversement de fiscalité	13 670 409 €
Transport mobilité	13 395 740 €
Aménagement durable	8 461 570 €
Développement économique	4 410 362 €
Charges de structure et actions générales	12 564 801 €
Sécurité salubrité publique	5 754 030 €
Péréquation	2 276 601 €
Développement et animation territoriale	10 399 712 €
Politique de la ville sécurité prévention insertion	3 119 577 €
Accueil des gens du voyage	2 212 670 €

Total général
140 775 644 €


Écologie urbaine gestion des déchets	23 902 060 €
Apport volontaire	5 694 960 €
Collecte en porte à porte	8 270 820 €
Traitement	9 420 900 €
Gestion administrative	515 380 €
Cycle de l'eau, environnement	40 608 111 €
Assainissement des eaux usées	33 494 228 €
Gestion des Eaux Pluviales Urbaines	3 124 374 €
GEMAPI	495 825 €
Environnement terrestre et maritime	286 640 €
Autres dépenses (écritures de transfert entre budgets)	3 207 044 €
Transport mobilité	13 395 740 €
Déplacement intermodalité	4 231 656 €
Transport mobilité urbaine	9 164 084 €
Sécurité salubrité publique	5 754 030 €
Contribution SDIS	3 499 260 €
Lutte contre les nuisibles	133 900 €
Schéma directeur de défense incendie	120 000 €
Sécurité des zones de baignade	1 779 270 €
Nouvelles gendarmeries du territoire	147 600 €
Autres dépenses	74 000 €

Développement économique	4 410 362 €
Bâtiments économiques	5 000 €
Développement agricole, ostréicole, ruralité	409 030 €
Développement économique	1 579 613 €
Zones d'activités économiques	2 416 719 €

Politique de la ville, sécurité, prévention, insertion	3 119 577 €
Action sociale	866 387 €
Politique de la ville	1 443 730 €
Relais d'accueil petite enfance	809 460 €

Développement et animation territoriale	10 399 712 €
Actions culturelles	1 186 638 €
Activités de pleine nature	305 330 €
Animations territoriales	70 000 €
Equipements aquatiques	470 000 €
Hippodrome Royan Atlantique	352 234 €
Nautisme	738 760 €
Ports et milieu maritime	694 630 €
Tourisme	6 582 120 €

Accueil des gens du voyage		2 212 670 €
Aires d'accueil		1 360 800 €
Aire de passage et de grands rassemblements		577 200 €
Terrains familiaux		5 000 €
Autres dépenses		269 670 €



Aménagement durable	8 461 570 €
Aménagement de l'espace communautaire	3 991 030 €
Habitat logement	3 861 460 €
Panneaux photovoltaïques	49 700 €
Territoire durable	559 380 €



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex

Tél : 05 46 22 19 20

contact@agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr

